

SECTEUR PECHEES MARITIMES

CERTIFICAT DE SPECIALISATION PROFESSIONNELLE MARITIME *Option Machine*

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA PROFESSION

1. Définition du métier :

La fonction de mécanicien à bord des unités de pêche est exercé par une personne possédant des qualifications pour assurer la mise en marche, la conduite, la maintenance, et le petit dépannage avec un remplacement de petites pièces d'un moteur de propulsion d'une puissance motrice inférieur à 100 cv; Il assure également l'entretien des divers équipements mécaniques du navire et surveille le bon fonctionnement. Le travail comporte un côté technique reposant sur le contrôle, l'entretien et la petite réparation. Le mécanicien doit faire preuve de dextérité et aimer la mécanique. Il doit s'adapter à des situations inhabituelles, puisse travailler en équipe, comprendre des directives, réagir rapidement, et faire preuve d'initiative.

2. Appellations :

Le poste que peut occuper le présent mécanicien dépend de la puissance motrice du navire. Avec une expérience, il occupe le poste de responsable de la machine d'un navire de pêche dans la puissance propulsive est inférieur à 100 Cv, comme il peut être second mécanicien sur des navires d'une puissance inférieur à 300 Cv.

3. Catégorie d'employeurs :

Le présent mécanicien travaille dans un Sardinier, un Chalutier, un Crevettier ou une unité de pêche mixte. Il peut parfois être embarqué dans un navire de commerce comme graisseur. Le navire peut être la propriété d'un particulier comme il peut appartenir à une société structurée et organisée.

4. Description de l'environnement physique :

L'activité du mécanicien d'un navire se pratique en local fermé ou ouvert, en mer ou à quai. Les horaires de travail sont irréguliers, tributaires des pannes des appareils mécanique. Il travaille dans des postures parfois inconfortables et non stable, il doit avoir la capacité à tolérer les salissures, et faire face au bruit et à l'odeur dégagée par la machine et le combustible.

5. Supervision et relations à bord :

Le mécanicien doit établir et maintenir une collaboration dynamique avec l'armateur et le patron du navire. Il doit être capable de superviser les travaux d'entretien et de

réparation des équipements techniques du bord effectué par un chantier naval.

6. Responsabilités :

Le mécanicien sera responsable du maintien en bon état de marche de toutes les installations techniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques existant à bord. Il sera responsable également de la sécurité du local machine contre l'incendie et l'invasion par l'eau de mer (sauf abordage). Il doit veiller à la protection de l'environnement marin contre la pollution.

7. Risques à la santé :

Les risques auxquels doit faire face le chef mécanicien sont notamment :

- Accident de travail : chute, blessure ou brûlures ;
- Risques sensoriels : Bruit de la salle des machines ;
- Risque chimique : Minime (Contact avec les produits chimiques)
- Risque Biomécaniques : lié à la manutention et postures dû au port de charges
- Risque respiratoire : Gaz d'échappement, hydrocarbure, solvants
- Risque de sécurité à la navigation : Accident du navire

8. Facteurs de stress :

- Facteurs liés à la tâche : charges de travail, rendement, monotonie,
- Facteurs liés à l'organisation : Horaires de travail irréguliers, Imprécision de la Mission, contrat précaire ;
- Facteurs liés à l'environnement : bruit, chaleur, éclairage, manque d'espace, vie en Communauté.

9. Facteurs d'intérêt pour l'exercice d'emploi :

Goût pour le métier de la mer.
Faciliter d'emploi.

10. Perspective d'emploi :

- Emploi à bord des navires de pêche côtière ;
- Accéder à une formation grâce au système des passerelles pour obtenir un titre lui permettant d'occuper un poste dans les unités de pêche de plus grande puissance si il possède le niveau scolaire requis.
- Accéder à des emplois à terre dans des usines, hôtels.

11. Conditions salariales :

Suivant le rendement, la catégorie de navire, le type et la région d'activité de la pêche

12. Description de la place qu'occupent les femmes dans cet emploi :

Les conditions de travail en mer et à bord des navires de pêche sont des facteurs qui limitent l'intérêt des femmes pour ce métier.

13. Impact du métier au niveau de l'environnement :

Légère pollution marine.

II. ANALYSE DU MÉTIER – DESCRIPTION DU TRAVAIL

Cette partie du rapport présente les précisions sur les tâches se rapportant à la fonction d'un mécanicien exerçant à bord d'un navire de pêche dont la puissance propulsive est inférieure à 100 Cv. Certaines de ces opérations peuvent être menées en parallèle et non selon une séquence linéaire.

1. Tâches et opérations :

Le tableau suivant présente les tâches validées par les professionnels consultés lors des entretiens des ateliers d'AST. Ces tâches ont été retenues comme étant les principales activités propres à l'exercice d'un mécanicien exerçant à bord d'un navire de pêche dont la puissance propulsive est inférieure à 100 Cv

Liste des tâches du métier
1. Assurer la sécurité à bord ;
2. Démarrer le moteur principal ;
3. Conduite du moteur principal ;
4. Mise en marche des machines auxiliaires ;
5. Conduite des machines auxiliaires ;
6. Entretien ;
7. Réparer provisoirement ;
8. Exécuter l'approvisionnement ;

Tâche 1 : Assurer la sécurité à bord

Opérations
Appliquer la sécurité incendie ; Participer à l'organisation de sauvetage et de survie ; Administer les premiers soins Appliquer la sécurité de travail ;

Tâche 2 : Démarrer le moteur principal :

Opérations
Vérifier les niveaux ; Disposer les différents circuits ; Faire le pré graissage ; Décanner et vérifier le remplissage de la caisse à combustible ; Disposer le circuit électrique de démarrage ; Disposer le circuit de l'appareil à gouverner ; Démarrer le moteur

Tâche3 : Conduite du moteur principal :

Opérations
Vérifier le niveau et la température d'eau de réfrigération ; Vérifier le niveau et la pression d'huile de graissage ; Contrôler le bon fonctionnement du réducteur ; Vérifier la ligne d'arbre porte hélice ; Vérifier l'étanchéité des différents circuits ; Alterner la consommation du combustible Bâbord et Tribord ; Vérifier la marche de l'appareil à gouverner ;

Tâche 4 : Mise en marche des machines auxiliaires :

Opérations
Disposer le circuit hydraulique des appareils de pêche ; Mettre en marche les différentes pompes ; Disposer le circuit d'assèchement des cales machines Mettre en marche la pompe d'assèchement des cales machine ; Disposer le circuit d'incendie ; Mettre en marche la pompe de service générale (Incendie ...)

Tâche 5 : Conduite des machines auxiliaires

Opérations
Vérifier la pression de refoulement des pompes centrifuges et pompes volumétriques ; Vérifier l'échauffement des pompes ; Vérifier les courroies d'entraînement ; Vérifier l'étanchéité du circuit hydraulique ; Vérifier la charge des batteries ;

Tâche 6 : Entretien

Opérations
Faire la vidange d'huile du moteur principal suivant les heures de marche ; Respecter le tableau de maintenance ; Changer les filtres à huile et combustible ; Graisser les points d'articulation treuils, power block ; Assurer la conservation pour arrêt longue durée du moteur de propulsion ; Récupérer les huiles usées, les filtres changés et les bidons ; Entretien des batteries électriques.

Tâche 7 : Réparer provisoirement

Opérations

Dépanner provisoirement un moteur diesel ; Dépanner provisoirement une machine auxiliaire ; Désaccoupler un élément défaillant ; Remplacer une pièce du moteur à quai ; Remplacer une pièce usée d'une machine auxiliaires à quai ;

Tâche 8 : Exécuter l'approvisionnement

Opérations

Assurer l'embarquement du combustible, d'huile, d'eau potable ; Prévoir l'équilibre du navire ; Renouveler le stock de pièces de rechange (injecteurs et courroies) ; Renouveler le stock des consommables (Filtres, cartouche et chiffons) Éviter la pollution de la mer.
--